

DELIBERATION
N°2016-71 du 05 juillet 2016

**OBJET - CONSERVATOIRE - CONVENTION POUR
LE PROJET « JAZZ AU VILLAGE 2016 - 2017 »**

Rapporteur : Alain FARDELLA

Le 05 juillet 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 29 juin 2016 en la salle Saint PAUL à Villard Saint Pancrace, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 7

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir :

- Mme Nicole GUERIN à M. Bruno DAVANTURE
- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
- M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ
- Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
- Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON
- M. Thierry BOUCHIÉ à M. Jean-Michel REYMOND

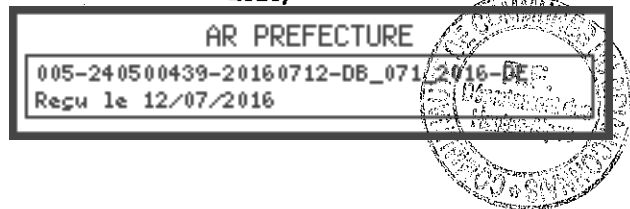
Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant gestion du Conservatoire du Briançonnais,

Considérant la demande relative à l'enseignement du jazz et l'organisation depuis 2010, par le Conservatoire du Briançonnais, d'ateliers ayant pour but de familiariser les personnes de tout âge à la pratique de la musique jazz, le projet « Pass'port pour le jazz », puis « Jazz au village » a été élaboré. Ce projet comprend deux volets :

- 16 ateliers jazz et 13 répétitions de chant vocal encadrés par « Bye Baïkonour », proposés au Conservatoire pour un montant de 9130 euros ; l'organisation de ces ateliers fait l'objet d'une convention.
- huit concerts pédagogiques organisés dans les communes de la CCB, comprenant une première partie interprétée par les élèves des ateliers et une deuxième partie où le quartet « Passport » joue des standards de jazz. L'organisation de ces concerts est assurée par le Théâtre du Briançonnais, dans le cadre d'une convention avec « Bye Baïkonour ».

Vu l'avis favorable de la commission Culture et Patrimoine en date du 21 juin 2016,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 27 juin 2016,



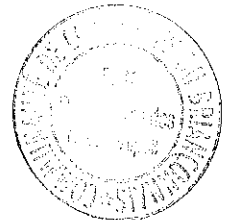
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de convention avec l'association Bye Baïkonour pour l'organisation des ateliers proposés au Conservatoire du Briançonnais dans le cadre de « Jazz au village 2016 - 2017 »,
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention jointe en annexe,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget général 2016 de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Alain FARDELLA



Date affichage : **12 JUIL. 2016**